

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.F.L.

Du 22 janvier 2017 à 9 h 30

Y est annexée la fiche de présences.

Ordre du jour :

1) Rapport d'activités

Naissances en baisse à 257 contre 290

Baisse du nombre d'éleveurs à 33 contre 48 en 2015...alors que 138 ont fait naître au moins une fois en 2015.

Maintien du nombre de membres grâce aux 47 cavaliers WEF

Baisse du nombre d'étalons approuvés et de juments à la reproduction.

Maintien du nombre de jeunes Lusitaniens engagés au M.C.I.

Début de reprise des ventes à petits prix mais encore bien faible.

Stabilité des importations du Portugal avec 211 chevaux.

Baisse des aides globales.

Acte de présence sur les salons d'Avignon, de Paris depuis 2 ans, Beaucaire, La Roche sur Foron, Bordeaux et Lyon ; Les éleveurs doivent se montrer

L'équitation de travail donne une réelle impulsion dans la promotion du Lusitanien et elle ne peut exister qu'avec l'A.F.L.

2)Présentation des comptes

Résultat fiscal : 3.247€ il aurait pu être de 8.000€ sans les frais de la secrétaire.

Le compte de résultat

L'année 2016 se termine avec un résultat d'exploitation bénéficiaire de **3 247 €** mais il ne faut pas oublier que le départ à la retraite de Martine Marti nous a coûté **3 064 €** en salaire brut + **2 660 €** de charges sociales ce qui fait **5 724 €**. S'il n'y avait pas cela, on aurait un bénéfice de **8 837 €** ce qui aurait été mieux que l'année dernière (**5 906 €**).

L'AFL a géré **109 942 €** de produits d'exploitation et autant en charges pour **106 942 €**

Les produits sont équilibrés par rapport à l'année dernière mais la répartition est différente

On note d'une part, qu'il n'y a eu aucune subvention sur 2016

D'autre part, le chiffre d'affaires composés des confirmations, des concours WE, des salons et de Beaucaire a augmenté de 10 % par rapport à 2015 – les autres produits d'exploitation ont diminué respectivement de - 13 % pour les naissances IFCE et - 16 % pour les cotisations AFL liée à la désaffection des éleveurs à l'égard de l'association AFL. Nous sommes passés de 45 adhérents éleveurs à 33 soit une baisse de 27%. Le nombre d'adhérents actifs et bienfaiteurs est constant.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 3.13 % par rapport à l'année dernière liée en partie à l'augmentation des achats et charges extérieures et au départ de Martine au niveau des charges du personnel (jeux des provisions).

Le bilan

Le bilan s'équilibre avec un total général de **45 298 € à l'actif et au passif**

L'actif est composé d'un stock de polos appartenant à la working équitation pour **1 175 €** et de la disponibilité de **43 913 €**

Le passif est composé de capitaux propres constitués du report à nouveau positif de **15 000 €** correspondant au bénéfice des années antérieurs et de **3 200 €** du bénéfice de cette année.

Les dettes fournisseurs sont représentées par **18 600 €** de provisions correspondant à ce que l'on doit à l'APSL en termes de naissances 20 € par cheval enregistrés au livre des naissances (convention tripartite signée en 2005 entre apsl, afl et haras nationaux ifce). **Soit 930 chevaux enregistrés**

Provisions

2015 : 6200 €

2014 : 4880 €

Et autres provisions : 7520 € des exercices antérieurs

L'association doit avoir une comptabilité encaissement décaissement c'est à dire constater des charges et des produits

Il faut éviter de faire des provisions surtout si les charges ne se produisent pas

C'est pourquoi nous n'avons pas provisionné 2016 (254 naissances soit 5080€) il faut voir comment l'APSL va fonctionner en 2017 et on avisera en 2018

Nous allons suivre de façon extra comptable la facturation des chevaux qui vont être enregistrés sur 2017. L'objectif c'est que cette facturation vienne diminuer nos provisions et le trop versé.

Nous avons versé depuis 2006 jusqu'en 2014 pour 84 186 € qui représentent 4209 chevaux enregistrés

Le dernier fichier APSL démontre 2436 chevaux enregistrés entre 2000 et 2015 -

1397 chevaux entre 2000 et 2005

1039 chevaux entre 2005 et 2015

2436 chevaux total entre 2000 et 2015

Nous avons une avance de règlement de 1773 chevaux qui représente 35460 €

Répartition analytique

Working Equitation

La working équitation est suivie en comptabilité analytique et nous constatons que les concours nationaux ont un solde positif de 4735 € que les concours internationaux tels que championnat d'Europe à Munich- Ponte de lima au Portugal –le championnat d'Europe du Lusitanien à Francfort – la Roche sur Foron compétition international WE Derby France/Suisse ont un solde négatif de 4403.85 €. Les concours internationaux ont été sponsorisés en partie par l'entreprise SETIP Jean Luc LABATUT qui a pris en charge les frais vestimentaires et les frais de restauration de l'équipe pour le championnat d'Europe WE à Munich et par Thierry VERGEZ le transport des chevaux.

Les activités de la we ainsi que la communication-quote part des frais paypal sont en perte de 3966.10€ mais compensées par la quote part adhésion membres AFL de 4120 €

Le working équitation s'équilibre avec un solde de 154 €

Report 2014-2015 = 8000 €

Manifestations Membres éleveurs : Hélène Burgess : 26

Salons (PARIS , AVIGNON) une perte de – 2 078 €

AFL régionales : AROCL : perte de- 468 €

AFLCE s'équilibre

Versement d'une subvention de 1500 € à chacune des AFL régionales

Championnat de France et International : perte de 1 467 €

Les confirmations sont en équilibre.

3) Quitus votes

Vote sur l'approbation des comptes qui se fait à l'unanimité à main levée :

Approuvé.

4) L'enregistrement des chevaux

Compte rendu de l'action de Christine Nevéjean.

L'A.P.S.L. n'a aucune idée du nombre de naissances en France.



Il y a un travail pour recroiser les listes SIRE et APSL. Le Sire (Mme Renaud) prendra 4€/ cheval.

Tout échange doit se faire par courriel car les écrits restent et sont impossibles à nier.

La réunion de Septembre au Portugal a semblé être bénéfique et montre de la bonne volonté. Maintien à 20€ pour inscription.

Mme Renaud qui du SIRE scanne les documents qui ensuite vont au Portugal. 4000 chevaux à rattrapper soit un coût de 16.000€.

Un autre souci : nos chevaux ainsi que ceux des brésiliens n'apparaissent plus sur le site de l'APSL.

5) Le conseil de surveillance : Alain Cesi et Jacques Thomas

Résultat des élections du nouveau bureau :

Membres éleveurs :

H. Burgess : 26

L. De Melo : 26

P. Ferrand 30

S. Hays : 30

C. Nevéjean : 30

Membres actifs :

D. Boisson-Chauvin :30

D. Chaptal : 28

E. Garcia : 27

L. Guyen :28

Petit rappel d'Alain Cesi : le conseil de surveillance mis en place par la haute instance, relève les anomalies, et défend les intérêts des membres de l'association. En suivant au plus près la régularité des cotisations versées, les remises accordées pour les confirmations, les indemnisations suivant les tarifs déposés.

Il met en garde pour le devenir de l'association contre tout contrat en CDI quel qu'il soit.

Et incite à plus de communications , site, facebook et autres...

6) Questions diverses :

a) Pour les confirmations : il serait judicieux de prévoir une personne « tampon » afin de mieux gérer les déceptions des éleveurs et ainsi maintenir un lien apaisé avec les juges



b) Réélection de N. Branquinho, en tant que trésorière. Vote à main levée : Approuvé à l'unanimité.

c) Election du nouveau conseil de surveillance avec trois membres :

A. Cesi, J. Thomas et L. Feugères . Vote à main levée : approuvé à l'unanimité

.d) Eleveurs nommés à la commission du Stud book :

A. Cesi et A.S. De La Gâtinais

Tous les sujets ayant été abordés la séance est levée.

Le Président sortant

Lionel Feugères

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Feugères', with a long horizontal line extending to the right.

La secrétaire Générale

Dominique Boisson-Chauvin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Boisson-Chauvin', with a long horizontal line extending to the right.